

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 37

Artikel: Tita plliemaie
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222758>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



TITA PLIEMÂIE

O dere que lo monsu dâo Tsatî n'amâve pas lè bite, cein sarâi onna dzanlye. Ein avâi prâo matâire per tsi li : doû tsin, dautrâi tsat, sein comptâ dâi z'ozî dein lâr dzêba et on perroquet — on papaguié quemet on desâi lè z'autro iâdzo — que l'êtâi gouvèrnâ pè la coudenâ. Avoué la serveintâ, cein fasâi on pucheint tsédau, quemet vo vâide.

Clli papaguié, quemet ti lè papaguié, l'êtâi redzipet qu'on diâbllo. Faut vo dere que lo monsu dâo Tsatî, que l'êtâi on farceu dâo tonnerro, lâi apprennâi à dere dè clliâo z'affère rein que po fère eindèva la serveintâ, la grôcha Pernetta. Lâi avâi mimameint apprâ à dere dinse : — Pernetta l'a robâ dâo sucro !

Et ti lè coup que l'eintrâve dein lo pâilo po apportâ lo dînâ âi maître, manquâve pas ; lo perroquet passâve la tita pè lo fiertsau de la dzêba et desâi :

— Pernetta l'a robâ dâo sucro !

Lè maître risant mâ cein mourgâve la serveintâ, po cein que pouâve pas comprendre quemet clli sacré papaguié pouâve dinse la dècèlâ. Serpeint ! avoué !

La Pernetta l'arâi bin voliu sè reveindzî de clli sacré papaguié, mâ quemet !

Cein l'è tot parâi arrevâ. Sé pas, quinta maladi l'a z clli l'ozî (lo violonârre que m'a contâ stasse n'a pas su mè lo dere), mâ tote lè pllionme de la tita lâi ant dèpèlhi iena aprî l'autra. Lâi sant tsesâie et l'a z la tita asse dèplliemâie qu'onna seilla à campouta.

L'è la Pernetta que l'a pu rire et ti lè coup que l'êtâi soletta âo pâilo avoué lo perroquet, lo mourgâve assebin et lâi desâi :

— L'è bin ton dam se t'a la tita plliemâie ! Minna-mor ! t'a trâo dèvezâ !

Lo papaguié desâi rein. Grattâve on bocon sa tita dèpèlhiâ, clliôsâi on get quemet se l'avâi vergogne et sè laissîve dere :

— L'è bin ton dam se t'a la tita plliemâie ! Minna-mor ! t'a trâo dèvezâ !

L'a oia dâi iâdzo sta dèpèche, allâ pî ! Tant que lo pouro perroquet âobliâve sa vilhie ranguiène de « Pernetta l'a robâ dâo sucro ! » On arâi djurâ que l'êtâi vègnâi mouet.

Mouet ! On bî diâbllo, allâ pî !

Onna demeindze, vaité lo monsu dâo Tsatî que l'avâi dâo mondo à dîna. Onna dozanna que l'êtâi aprî lo dînâ, sè sant met à annessî lo perroquet. Clli que fasâi lo mé, l'êtâi on avocat de pè Lozena que l'avâi assebin la tita asse plliemâie qu'on tyu de mermitta.

— Jaco ! Jaco ! desâi clli l'avocat. Dis-no vâi ouïe !

Lo papaguié teind la tita einan, âovre lo bet, et fâ dinse à l'avocat :

— L'è bin ton dam se t'a la tita plliemâie ! Minna-mor ! t'a trâo dèvezâ !

Marc à Louis.

UN PRÉFET MODERN-STYLE

SI j'indiquais ici le nom de la jolie citè lèmanique d'aimable importance qui eut l'heur d'abriter ce fonctionnaire cantonal, ceux qui le connurent n'auraient peine à retrouver son nom et ce serait, alors, une indiscretion déplorable. Non pas que ce préfet ait à se reprocher autre que des peccadilles et des attitudes, mais on n'aime point trop à se remémorer les jours de gloire officielle lorsque les hasards de la vie et le jeu inéluctable des circonstances vous ont rejeté dans la foule. Aujourd'hui, M. le préfet n'est plus.

De carrure quasi-athlétique, la moustache opulente, le regard assuré, M. le préfet, bedonnant, souriant, important était, il y a quarante ans, une silhouette politique attirante. Il avait la poignée de main cordiale et le salut familial sans être vulgaire. D'ailleurs, il savait, à merveille, varier ses gestes de courtoisie selon l'importance sociale des gens qu'il en honorait et le « bonjour mon cher » — tout rond, tout jovial, tout à la bonne franquette — dont il accueillait certains de ses administrés de valeur, ne pouvait être comparé au « bonjour, mon ami » dont il gratifiait ses protégés.

Élégant, on le voyait, en été, vêtu de clair, fleur à la boutonnière, traverser la ville en se dandinant un peu, et on se demandait : « Est-il fier d'être bel homme ou d'être préfet ? » Sans doute, un peu les deux. L'hiver, emmitoufflé dans ses fourrures, la fierté préfectorale prenait sans doute le dessus et, le froid excusant la brièveté des formules, M. le préfet se permettait des petits saluts de la main, un peu protecteurs. Quelque chose comme le bonjour d'un bailli de LL. EE.

En revanche avec les dames, M. le préfet n'abrégeait point les galanteries. Conquérant et victorieux, il multipliait à loisir les aventures cupidonnesques et le bruit courait même qu'il montrait dans le petit jeu du mouchoir un éclectisme parfois d'un goût très discutable. Les bonnes langues s'en gaussaient et Figaro, le barbier de la ville l'en blâmait tout bas, trouvant dommage qu'un si bel homme, et si distingué, et si comme il faut, se commit avec certaines espèces. Mais j'ai tout lieu de croire que ce jugement était dicté par une basse et vile jalousie.

M. le préfet aimait les bons morceaux et les petits gueuletons discrets. Entouré d'une cour fidèle et point ennuyeuse, il en discutait les détails et en fixait le menu. C'était en général au « Restaurant du Belvédère », que se parfaisaient ces jolis festins, spécialement soignés par le maître-coq. M. le préfet avait pour ce restaurant une prédilection de bon aloi. Il y rencontrait, d'ailleurs, de grosses nuances citadines, des nuances de son parti, des nuances intrigantes et débrouillardes et ces messieurs y procédaient, entre la poire et le fromage aux nominations officielles ou, plutôt, à la confection des candidatures que de pareilles puissances savaient, sans peine, imposer aux autorités compétentes. Ça ne manquait pas de caractère et ces élections anticipées, qu'arrosaient au préalable quelques flacons de Dézaley ou d'Yvorne avaient une apparence démocratique et bon enfant voilant la dictature du groupe.

M. le préfet aimait le champagne. Son esto-

mac, un peu fatigué, réclamait, semble-t-il, des excitants. Mais il n'était pas homme à boire seul et il prenait plaisir à faire partager ses goûts. L'après-midi, au Belvédère, les cafés joués à la manille ou au yass, le petit verre dégusté, arrivaient le Mauler ou le Bouvier, voire quelque marque française. Cependant, comme M. le préfet ne voulait, en aucune façon éblouir par son faste le *vulgum pecus* et provoquer peut-être des tentations dangereuses, les bouteilles encapuchonnées ne figuraient point sur la table. A l'office, on les vidait dans d'honnêtes litres et sur la table de ces messieurs, les coupes élégantes étaient remplacées par les verres à bon vieux. Ainsi, M. le préfet sauvait les apparences et ne suscitait aucune pensée amère dans l'âme naïve de ses administrés.

M. le préfet était, je le constate, un fonctionnaire émérite ; son secrétaire aussi. Et ce fut dans la carrière du premier un acte d'intelligence indéniable que d'avoir su, à l'instar du roi Louis quatorzième, s'entourer de collaborateurs habiles et dévoués qui contribuèrent au rayonnement de sa gloire. On peut dire que les pensées de M. le préfet étaient, à l'avance, devinées par M. le secrétaire, tant et si bien que le maître n'avait aucune appréhension à s'en remettre pour l'expédition des choses courantes à ce serviteur modèle. La menue besogne de la préfecture n'aurait su, d'ailleurs, intéresser un homme politique et le temps employé par lui à ce travail insipide eût été perdu pour la postérité. M. le préfet se réservait donc. Il assistait aux grands banquets des fêtes de son district. Il y prononçait des discours ministres, échos des paroles gouvernementales. Mais ces discours n'avaient rien d'agressif et M. le préfet n'oubliait pas la nécessité de quelques paroles courtoises à l'adresse de ses adversaires. Il lisait régulièrement la *Revue* ; il lisait aussi la *Gazette* et aussi la *Tribune*.

Cet éclectisme apparent n'était-il pas le signe d'un esprit très moderne et d'une connaissance approfondie de l'âme humaine. Ainsi M. le préfet, libre-penseur avéré, procédait avec une maestria et une éloquence admirables à l'installation des nouveaux pasteurs. Il revêtait la « veste à pans » — selon son mot spirituel et coutumier — et, dans ce costume des plus officiels, il savait trouver, en l'honneur du corps pastoral et pour le bonheur de l'Eglise nationale des paroles vibrantes dont se délectaient les auditeurs. Le syndic de X... ayant assisté à une telle cérémonie s'écria : « *Té bourlai pî por on gaillâ, deveve assebin què noutro menistre, mâ n'è pas tant mômi !* »

M. le préfet était homme d'affaires et savait merveilleusement concilier les devoirs de sa charge avec ses devoirs de commerçant. Chaque jour, il visitait ses caves et donnait le coup d'œil du maître à l'expédition des commandes. M. le préfet vendait du vin et la clientèle était, naturellement nombreuse. Les uns achetaient par camaraderie politique, les autres par snobisme — le vin préfectoral ne saurait être une « goutte ordinaire » — ceux-ci par crainte de déplaire à une autorité toute puissante, ceux-là dans l'espoir d'obtenir quelque faveur enviée... Bref, toutes les psychologies se manifestaient dans la clientèle de M. le préfet et il ne laissait pas d'en jouer finement, avec un doigté délicat et expert,